

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 7 (1886)
Heft: 8

Artikel: Bulletin mensuel : (2 août 1886)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-132856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN MENSUEL (2 août 1886 ¹).

Le gouvernement français a signé, avec la Compagnie franco-algérienne, une convention portant prolongation de la ligne du **chemin de fer Arzew-Mécheria**, jusqu'à **Aïn-Sefra** ². D'Arzew à Mécheria, sur un parcours de 352 kilom., la voie s'élève à 1158 m.; de là, jusqu'à Aïn-Sefra (113 kilom.), la cote tombe à 1070 m.; à Figuig (100 kilom. plus loin), elle n'est plus que de 725 m. De ces régions, où sont les oasis de Tiout, d'Aïn-Sfissifa, des deux Moghar, etc., coulent vers le sud plusieurs cours d'eau qui, sous des noms différents, vont former l'Oued Zouzfana, affluent de l'Oued Ghir, lequel, à partir d'Igli, point de jonction des deux rivières, prend le nom d'Oued Messaoura. Ce dernier, sous les noms d'Oued Messaoud et Teghazert, va se perdre, après un parcours de 1000 kilom., dans les lacs ou marais situés entre Bouroum et Timbouctou. La ligne dont Aïn-Sefra sera temporairement l'extrémité se prolongera certainement un jour jusqu'à Figuig et aux oasis du Touat, assez peuplées et assez productives pour assurer le succès de cette prolongation.

M. **René Allain**, qui a récemment visité la **région de Biskra**, a fait ressortir, dans une des dernières séances de la Société de géographie de Paris, combien ce pays s'est développé depuis l'occupation française. En 1854, les populations de cette partie de l'Algérie, les Rouara, étaient dans un état de complète décadence. La domination arabe, les guerres civiles et les déprédations des nomades avaient ruiné les habitants et leur avaient enlevé toute initiative. On ne cherchait plus les nappes d'eau; on ne creusait plus de puits, sources de l'alimentation et de la richesse de nouvelles oasis, et avec elles de nouveaux centres de population. Il n'y avait alors que 6772 habitants et 359,300 palmiers, ayant une moyenne bien insuffisante de litre 0,14 d'eau par palmier. La protection française et la création des ateliers de sondage placés sous l'habile direction de M. l'ingénieur Jus, ont donné à l'Oued Rihr, dont le centre est Touggourt, 13,000 âmes, 40 oasis, 611,000 palmiers, 420 puits arabes et 103 puits européens; la valeur des dattiers

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

² Voy. la carte III^{me} Année, p. 84.

s'élève à 14 millions de fr. de produits annuels dans cette partie du Sahara.

Les *Annales de la propagation de la foi* publient une lettre d'un missionnaire en **Abyssinie**, qui donne des renseignements sur une tentative des partisans du Mahdi d'attaquer **Keren**, après la prise de **Kassala**. Les habitants de cette dernière ville, dit-il, furent obligés, pour ne pas mourir de faim, de manger tout ce qu'ils purent rencontrer, chiens, chats, peaux ayant servi de couche, etc. Après la reddition de la place, Ferach-bey, qui la commandait, fut suspendu par les pouces jusqu'à ce qu'il eût révélé où il y avait de l'argent caché. Après cela, Osman Digma songea à faire la guerre à l'Abyssinie ; mais la mort du Mahdi détacha de son alliance les tribus du chor Baraka, qui demandèrent le secours de Ras Aloula, général du négous. Celui-ci réunit ses troupes à Kéren, puis il descendit dans la plaine des Bogos, et de là se rendit à Koufit, où étaient les forces d'Osman Digma. Un combat acharné se livra, dans lequel Ras Aloula fut d'abord repoussé, les chameaux des Abyssins s'embarrassant, s'entrechoquant avec leurs chevaux. Mais bientôt il reprit l'offensive ; un grand massacre des partisans d'Osman Digma s'en suivit, et ce dernier dut s'enfuir honteusement. La condition des missionnaires du pays des Bogos et de Kéren est néanmoins très précaire.

Il ressort du rapport de M. **Mackay** au Comité de la Church Missionary Society, que la défiance du nouveau roi de l'**Ou-Ganda** a beaucoup augmenté, par le fait de la coïncidence de l'arrivée de l'évêque Hannington dans l'Ou-Soga, avec celle du D^r Fischer à Kageï, et de lettres du sultan de Zanzibar, du D^r Kirk et du gouvernement égyptien à Émin-bey. Mackay et ses collègues n'ont pu faire que peu de choses en faveur d'**Émin-bey**. Ils ont heureusement pu faire parvenir à temps un avis au D^r **Fischer**, pour l'empêcher de suivre le conseil des Arabes qui l'engageaient à se rendre à Roubaga, où il aurait été massacré ; sur quoi l'explorateur allemand s'est dirigé tout droit sur l'Ou-Nyoro. Mwanga ne laisse pas même passer sur son territoire les messages destinés à Émin-bey ; les lettres de ce dernier aux missionnaires ne leur sont point parvenues non plus. M. Mackay ayant appris qu'Émin-bey se trouvait dans le voisinage de Rionga, essaya à plusieurs reprises d'obtenir pour lui la protection de Mwanga et de son premier ministre, Émin-bey ayant été l'ami de Mtésa ; on lui répondait toujours que des secours avaient été envoyés ou seraient envoyés au gouverneur égyptien. Mais peu à peu cet objet disparut de l'ordre du

jour, jusqu'à ce que les lettres de la côte l'y ramenèrent. Tout au plus les missionnaires purent-ils obtenir du roi que la lettre du gouvernement égyptien, envoyée par sir John Kirk, fût expédiée à Émin-bey, tandis que M. Mackay et ses collègues lui faisaient passer des étoffes et des provisions. La missive destinée au gouverneur fut ouverte par le roi, et une lettre en arabe, de Nubar pacha, fut déchiffrée par un trafiquant arabe de Tripoli; comme il y était question de soldats et d'officiers, le roi devint encore plus anxieux qu'auparavant, et le projet de faire parvenir la lettre à Émin-bey, par l'intermédiaire de Kabrégá, souverain de l'Ou-Nyoro, fut ajourné. Le trafiquant tripolitain, nommé Mahomet, avait passé peu auparavant dans l'Ou-Nyoro, au moment où y arrivaient des messagers d'Émin-bey, avec 14 charges d'ivoire à échanger contre des étoffes, auxquelles avaient été ajoutés un certain nombre de dollars et d'autres petits cadeaux pour les marchands arabes de la capitale de Kabrégá. Il y avait aussi des lettres pour les missionnaires français et anglais, mais elles furent retenues par un habitant du littoral échappé qui comptait, à son retour à la côte, les y porter pour recevoir une bonne récompense du sultan de Zanzibar. Émin-bey était à dix jours de marche de la capitale de Kabrégá. Comme il n'y avait pas d'étoffes, le roi de l'Ou-Nyoro avait, en attendant, pris l'ivoire en dépôt ¹. Tous ces renseignements font comprendre que la situation d'Émin-bey est bien précaire, et que le Dr Fischer devra agir avec la plus grande prudence pour surmonter les obstacles qu'il rencontrera.

Le *Mouvement géographique* de Bruxelles annonce l'arrivée à **Zanzibar** de M. le **lieutenant Gleerup**, agent de l'État indépendant du Congo. Il a passé plus de trois ans en Afrique, fut successivement attaché à diverses stations de l'Association du Congo, fit, avec le capitaine Hanssens, l'exploration du haut fleuve, et, en dernier lieu, fut commandant en second de la station des chutes de Stanley. C'est de là qu'il partit, il y a environ huit mois, pour Zanzibar, avec une caravane arabe que Tipo-Tipo envoyait à la côte orientale. Il sera intéressant de savoir par lui dans quel état se trouvent les provinces riveraines du haut Congo et celles qui s'étendent entre Nyangoué et le Tanganyika.

¹ Une dépêche de l'agence Reuter annonce que, pendant que le Dr Juncker était chez le roi de l'Ou-Nyoro, celui-ci a été attaqué et battu par Mwanga. Kabrégá et Juncker ont réussi à s'échapper, mais ce dernier a perdu toutes ses collections et n'a sauvé que son journal. — Des nouvelles de Bruxelles affirment qu'Émin-bey, Juncker et Casati se trouvent au S.-E. de l'Albert-Nyanza.

Depuis le voyage de Wissmann, de Nyangoué à Zanzibar, en 1882, personne n'avait effectué cette traversée. M. Gleerup pourra fournir des renseignements sur les dépôts arabes que Tipo-Tipo a établis dans ces parages et leur influence sur les indigènes.

Le lieutenant **Schlüter** a communiqué à la *Kolonial politische Korrespondenz* le résultat de ses observations sur les **mœurs des nègres** des parties de l'Afrique orientale qu'il a visitées. Il en ressort que l'influence arabe n'a nullement été favorable au développement moral des indigènes, bien au contraire, et que les tribus qui ont échappé au mahométisme ont des idées morales d'une pureté qui mérite le respect des Européens. Dans les territoires placés sous le protectorat allemand, la plupart des natifs n'ont qu'une femme, et l'infidélité conjugale est très sévèrement punie. Quoique le nègre achète sa femme en donnant au père de celle-ci des objets de prix, et qu'il puisse dès lors l'envisager comme son esclave, la position de la femme, par rapport à son mari est néanmoins supérieure à celle de la femme arabe, par le fait que c'est elle qui travaille, presque seule, et qui, de cette manière, assure le bien-être domestique. Le mari lui remet entièrement le trafic des fruits de la terre, produits de son travail; dans les fortes ventes de bétail et d'ivoire, c'est souvent son avis qui décide. Lorsque l'enfant peut recevoir une nourriture plus forte que le lait maternel, la mère croit devoir le nourrir surabondamment; il semble que les nègres aient pour principe que, plus l'enfant mange dans son enfance, moins il lui faudra manger quand il sera devenu homme; de là vient que la plupart des enfants nègres ont le ventre très gros. M. Schlüter a souvent vu des mères donner à manger à leurs enfants; la quantité de boules de riz qu'elles leur faisaient avaler l'une après l'autre lui rappelaient l'élevage des oies que l'on engraisse. Les jeunes filles de 12 ans qui n'ont pas encore été demandées en mariage restent sous la garde de leurs parents, jusqu'à ce qu'il se présente un prétendant. Chez les Wa-Hengé, il ne leur est pas permis de s'écarter de la hutte paternelle après le coucher du soleil; le Dr Fischer a observé la même coutume chez les Wa-Poho. Dans l'Ou-Kami, M. Schlüter a été témoin d'une scène idyllique et patriarcale. En traversant le village de Yangéangé, il aperçut, sur un siège élevé, une jeune négresse richement parée, entourée d'un grand nombre de ses compagnes, formant des rondes autour d'elle et répandant sur elle des grains de blé avec accompagnement de chant. L'interprète du voyageur lui expliqua que les amies de la jeune fille, devenue nubile, lui souhaitaient une postérité aussi nombreuse que les grains de

blé qu'elles répandaient sur elle. Les signes de deuil à la mort du mari sont aussi très caractéristiques. Non seulement les veuves s'affublent de pièces de vêtement indiquant la perte qu'elles ont faite, mais encore toutes les femmes du voisinage viennent leur témoigner leur sympathie. Dans une occasion spéciale, M. Schlüter vit sortir d'un village une centaine de femmes, jeunes ou âgées, poussant des cris déchirants ; quelques-unes se couvraient de cendres de la tête aux pieds, puis se jetaient à terre sur le sol durci, avec une violence qui eût pu leur rompre les os. Les cris, accompagnés de détonations d'armes à feu, se prolongèrent, avec quelques interruptions seulement, pendant le reste du jour et toute la nuit.

M. le **D^r Keller** qui compte explorer l'île de Madagascar, a quitté Aden, le 16 mai, par le vapeur français, le *Salazié*, qui devait le transporter à **la Réunion**. Sur le bateau se trouvaient en particulier M. Lavalley, sénateur, chargé d'inspecter les grands travaux du port de la Réunion, puis les deux vice-résidents français à Madagascar, destinés aux postes de Tamatave et de Majounga, le commandant de Nossibé, enfin un certain nombre de colons français pour Madagascar. Le bâtiment aurait dû toucher à Mahé, une des Seychelles, mais l'autorité sanitaire ne permit pas d'aborder, une épidémie très forte de petite vérole sévissant alors dans l'île. Le D^r Keller le regretta vivement ; il se proposait d'étudier le palmier éventail qui fournit la noix de coco double et ne se trouve nulle part ailleurs ; les fruits qui en ont été recueillis à la côte de Malabar et aux Maldives y sont apportés par la mousson du S.-O. qui souffle dans l'Océan Indien de mai en septembre. La violence du vent obligea le *Salazié* à aborder à Saint-Paul, entouré d'une forêt de manguiers, de tamarins, de bananiers, qui en font un océan de verdure. De là, notre compatriote se rendit par le chemin de fer nouvellement construit, au nord de l'île, à Saint-Denis, capitale de la colonie et lieu ordinaire de débarquement.

Le vapeur le *Peace* a fait, sur le **Kassaï**, un nouveau voyage pour conduire le lieutenant **Wissmann** à la station de Louébo, au confluent de la **Louloua** et du **Louébo**. M. **Grenfell**, de la Société des missions baptistes d'Angleterre et le lieutenant **von Nimptsch**, agent de l'État indépendant du Congo, faisaient partie de l'expédition. Nous extrayons de leurs rapports les renseignements suivants sur leur navigation et sur le pays parcouru. Le Kassaï n'offre pas le même aspect dans toute sa longueur. Depuis son confluent jusqu'au village de Moutchié, sa physionomie est la même que celle du Congo, tel qu'on le voit depuis Stanley-

Pool à Kwamouth. Les collines des deux rives, couvertes de bois ou de hautes herbes, ne paraissent pas offrir des conditions faciles pour la culture. Au delà de Moutchié, les deux rives se rapprochent pour s'écarter bientôt de nouveau, et former un vaste bassin que le lieutenant Wissmann a nommé le Wissmann-Pool. En amont de ce point, le Kassaï coule au milieu de plaines légèrement ondulées. Le Wissmann-Pool est entouré d'épaisses forêts, mais, de là, jusqu'en amont du Poggeberg, par 17° longitude E., à 62 heures de vapeur de Kwamouth, on aperçoit de vastes plaines, couvertes d'herbes et sans doute très propres à la culture et au pâturage. Depuis le Poggeberg jusqu'à la station de Louébo, c'est une immense forêt où l'on remarque surtout une étonnante quantité de palmiers-élaïs et de lianes à caoutchouc. Partout on peut recueillir le produit de ces lianes et les voyageurs en ont pris des échantillons sans difficulté.

Il serait difficile d'évaluer, même approximativement, le nombre des habitants ; mais les nombreux villages que l'on voit sur les rives permettent de supposer que le pays est bien peuplé dans toute la longueur de la rivière. Les rapports avec les indigènes ont été très bons, sauf avec les Ba-Songo-Meno, qui, encore sous l'impression du châtiment que leur avait attiré leurs procédés envers l'expédition Wissmann, s'enfuirent à l'approche du *Peace* ; mais il est permis de supposer que ces dispositions changeront et qu'eux aussi, comme les autres tribus riveraines, entreront en rapports de commerce avec les blancs. Une tribu en particulier se distingua par sa jovialité, les indigènes accompagnèrent le vapeur dans leurs pirogues, dansant, chantant et témoignant de toutes les manières leur joie expansive. A peine les voyageurs étaient-ils à terre, que les natifs les entourèrent et exécutèrent en leur honneur des chants et des danses, pendant que les autres leur apportaient les produits du pays. Les Ba-Koutou, qui s'étaient montrés si hostiles lors de la descente du Kassaï par Wissmann, parurent être revenus à de meilleures dispositions ; quelques-uns seulement bandèrent leurs arcs contre les blancs, mais ils s'enfuirent bien vite. En amont du pays des Ba-Koutou, les Ba-Ngoni se montrèrent très pacifiques ; par peur des Ba-Koutou, ils ont établi leurs villes à quelque distance de la rivière, sur des collines. Le matin, MM. Grenfell et von Nimptsch les trouvèrent dans des dispositions très convenables, mais dans l'après-midi, ayant fait d'abondantes libations de vin de palmier, ils étaient complètement ivres. Plus loin, chez les Ba-Dinga, les voyageurs trouvèrent abondance de combustible et des vivres à des prix très modiques ; une chèvre ne leur coûta que deux mouchoirs de poche, et un petit cochon, un mouchoir.

La **station de Louébo** est située dans une région couverte de forêts, et montagneuse. Quoiqu'elle ne se trouve pas au milieu d'une population très dense, il est facile d'atteindre de là plusieurs villages remarquables par leurs maisons bien bâties et par des plantations plus vastes. Les habitants en sont plus industrieux que ceux du Congo, et, tandis qu'ailleurs le travail des plantations est fait par les femmes, ici ce sont les hommes qui en font la plus grande partie.

La station de **Loualabourg** est établie à 100 kilom. au S.-E. de Louébo ; elle a un troupeau de 30 à 40 vaches, et un grand nombre de moutons et de chèvres ; les plantations de riz y prospèrent.

En remontant le Kassai, le *Peace* reconnut l'embouchure de plusieurs affluents de la rive gauche ; d'abord la **Loua-Caroline**, à 27 1/2 heures de vapeur de Kwamouth, par 3°, 11' lat. S. Le steamer la remonta pendant 3 lieues géographiques, mais dut s'arrêter devant un rapide ; elle a 60^m de largeur moyenne, 3^m,50 de profondeur et une direction sud. Elle coule dans une plaine couverte de grandes herbes où se trouvent des éléphants. A 71 heures de vapeur de Kwamouth, par 3°, 42' lat. S. se trouve le confluent du **Saïa** d'une largeur de 80^m et d'une profondeur de 3^m,50. Enfin, à 94 heures de vapeur, par 4°, 12' lat. S., le **Léboui**, de 60^m de largeur, 4^m,50 de profondeur ; peut-être est-ce le Kouilou que l'on croyait se déverser dans le Quango.

Le Kassai acquerra vraisemblablement une importance aussi grande que celle du Congo. Des relations commerciales sont déjà nouées entre les possessions portugaises et Louébo. Pendant le séjour de MM. Grenfell et von Nimptsch à cette station, M. Saturnino de Souza Machado, un des Portugais qui connaissent le mieux cette partie de l'Afrique et qui ont l'habitude de la parcourir, arriva à Louébo y apportant le reste de 300 défenses d'ivoire qu'il avait achetées ; le *Stanley* les transporta pour lui à Stanley-Pool. Pour les indigènes, écrit le lieutenant Wissmann, la station de Louébo est déjà devenue un véritable centre d'affaires.

Nos lecteurs se rappellent que, le 8 novembre 1884, l'Allemagne et l'Association internationale du Congo ont signé un traité qui consacrait l'existence de l'État indépendant du Congo. Une carte annexée à ce traité indiquait les limites que le nouvel État s'assignait lui-même, mais l'entente ultérieure avec le gouvernement français était réservée. Ce dernier ayant refusé d'accepter ces frontières, une nouvelle délimitation fut établie d'un commun accord, par la **convention** du 5 février 1885 **entre la France et l'État indépendant du Congo.**

Cette convention assigne comme limites, entre les possessions fran-

çaises et l'État indépendant, au nord du Stanley-Pool : « le Congo, jusqu'à un point à déterminer en amont de la rivière Licona-Nkoundja ; une ligne à déterminer, depuis ce point jusqu'au 17° long. E., en suivant autant que possible la ligne de faite du bassin de la Licona-Nkoundja, qui fait partie des possessions françaises ; enfin, le 17° long. E. » En vertu de l'art. 4 de la dite convention, des délégués, savoir : MM. Rouvier, capitaine de frégate, et le D^r Ballay, pour la France, le lieutenant de vaisseau Massari et M. Liebrechts, officier de l'armée belge, pour l'État du Congo, se sont rendus sur les lieux. Après s'être communiqué leurs pouvoirs respectifs et avoir fait, sur place, de nombreuses observations scientifiques, ainsi que des travaux très minutieux et très précis, ils ont décidé, à l'unanimité, que le nom de la rivière Nkoundja étant complètement inconnu des indigènes, celle-ci ne pouvait être identifiée qu'avec l'Oubangui. Ils ont, en conséquence, signé une déclaration dans ce sens, et fixé le point de départ de la limite en amont de cette rivière, par 0°6' environ lat. S.

Aujourd'hui, l'État du Congo refuse de souscrire à la délimitation consentie par ses propres représentants au sein de la Commission. Il invoque pour cela, paraît-il, la fausseté, actuellement certaine, des données géographiques qui ont servi de base à la convention du 5 février 1885. La France, de son côté, conteste à son voisin le droit de revenir sur une convention par laquelle, en échange de la délimitation adoptée, elle a renoncé à son droit de protectorat sur des territoires de la rive gauche du Congo, appartenant à Makoko, et laissé ainsi l'accès du Congo moyen entièrement libre pour le nouvel État. Il ne serait pas difficile, croyons-nous, de concilier équitablement les prétentions et les intérêts des deux parties en cause ; aussi espérons-nous qu'elles finiront par se mettre d'accord. Si elles n'y parvenaient pas, ce serait le cas de recourir aux dispositions de l'art. 12 de l'Acte général de Berlin, qui veut qu'en cas de dissentiment les puissances contractantes recourent à la médiation d'une puissance amie ou à un arbitrage. L'État du Congo manifeste déjà l'intention de réclamer l'exécution de cette clause, et il a même proposé, dit-on, comme arbitre, le Président de la Confédération suisse.

La commission du budget demandera aux Chambres françaises un crédit de 1,900,000 fr. pour l'administration de l'**Ouest africain**, soit du **Congo français** et du **Gabon**, placés tous les deux sous la direction de **Savorgnan de Brazza**, secondé, pour le Gabon, par le D^r **Ballay**. A cette occasion S. de Brazza a donné à la commission de nom-

breux renseignements sur les productions du Congo, les ressources qu'il présente au point de vue de l'industrie et du commerce, le chiffre de sa population qu'il estime à 20 millions d'habitants, etc. Il a indiqué comment il compte organiser et administrer la nouvelle colonie française. Il répond de la tranquillité du pays et affirme que, tant qu'ou lui laissera sa liberté d'action, il n'aura jamais à faire appel aux armes françaises. Il a à sa disposition 7000 indigènes suffisamment disciplinés qui lui facilitent les transports et lui coûtent très peu. Pour la police intérieure, il suffira de 80 Européens, pour former les cadres du corps indigène à organiser. — Les collections rapportées par la mission scientifique dirigée par M. **Pierre de Brazza** sont exposées dans la grande orangerie du Jardin des Plantes à Paris. Une partie en est consacrée à l'histoire naturelle, l'autre, à l'ethnographie du territoire compris entre l'Ogôoué et le Congo.

MM. **G. Valdau** et **K. Knutson**, Suédois établis au **Cameroun**, ont fait, autour de ce massif montagneux, une exploration dont l'itinéraire, plus ou moins parallèle à celui du Dr Bernard Schwartz (voy. p. 188), les a conduits, par le lac Richard jusqu'au lac Balombi-ba-Mbou, à l'ouest de la route de Schwartz. De ce point terminus septentrional de leur voyage, ils se sont dirigés vers l'ouest en suivant le parallèle du 4° 50' lat. nord, de Bakoundou-ba-boa jusqu'à Baloundou, par 9° 2' long. E., en traversant la région des sources de plusieurs rivières appartenant au bassin du Vieux Calabar. De là, franchissant le Mémé, cours moyen du Rio del Rey, ils regagnèrent la côte, à Betikka, en longeant le pied occidental du Cameroun.

La Conférence de Berlin ayant abandonné à l'Angleterre le bassin du **Niger** inférieur et du **Bénoué**, la « **National african Company** » a d'abord acquis les droits de la Compagnie française qui s'était établie sur ces deux cours d'eau ; puis elle a confié à M. Thomson, l'explorateur africain, le soin de conclure, avec tous les chefs dont l'autorité s'exerçait sur le Niger et le Bénoué, des traités en vertu desquels elle a cherché à empêcher Flegel d'accomplir la mission scientifique et commerciale dont la Société africaine et la Société coloniale allemande l'avaient chargé. Elle a demandé au gouvernement anglais et a obtenu de lui une **charte d'incorporation** qui la reconnaît et lui confirme des droits souverains sur une zone de 50 kilom. de territoire, le long du Niger et du Bénoué, lui donne pleins pouvoirs pour l'administrer, l'autorise à percevoir des impôts pour couvrir les frais d'administration, et lui accorde la faculté de se faire concéder de nouveaux territoires, mais

non le monopole du commerce, ce qui serait contraire aux stipulations de l'Acte général de la Conférence de Berlin et au traité conclu entre l'Allemagne et l'Angleterre au mois de mai de l'année dernière. Flegel pourra donc reprendre ses explorations sans être molesté de nouveau. La National African Company est tenue, de par l'Acte général de la Conférence africaine, à accorder une égale protection à tous les trafiquants étrangers qui opéreront dans le bassin du Niger et de ses affluents placé sous le protectorat britannique.

M. Bouquet de la Grye, ingénieur hydrographe en chef de la marine, a fait à la Société des études coloniales et maritimes une conférence sur les **moyens à employer pour faire disparaître la barre du Sénégal**, qui oblige les navires arrivant à l'embouchure du fleuve à attendre souvent plusieurs jours, parfois même un mois, avant de pouvoir remonter jusqu'à Saint-Louis. En général on préfère aller à Dakar, à 300 kilom. au sud de Saint-Louis; là on prend le chemin de fer, qui conduit en douze heures à la capitale du Sénégal. M. Bouquet de la Grye estime que l'obstacle opposé par la barre du fleuve n'est pas insurmontable; on peut la briser; après quoi il faudrait construire à l'embouchure du fleuve deux digues courbes, l'une de 800^m, au nord, l'autre de 1000^m, au sud. Les frais s'élèveraient à cinq millions de francs; malgré cela, la différence de fret à Dakar et à Saint-Louis permettrait encore aux armateurs français de gagner 4 1/2 % sur les prix actuels de transport, tout en amortissant en vingt ans cette somme de cinq millions.

Dans les derniers mois de 1885, le gouvernement du royaume de Suède et Norwège, non encore représenté directement au **Maroc**, a accrédité auprès de la cour chérifienne un consul général, dont la mission commerciale semble avoir une importance considérable, si l'on en juge par les premiers actes accomplis, dont un des plus récents est **l'établissement d'une ligne de vapeurs** mettant les produits de **Suède** et de **Norwège** en communication directe avec le Maroc. En outre, le 11 juin, une frégate suédoise, la *Vanadis*, arrivait à Tanger, d'où elle est allée visiter les divers ports de la côte. Elle avait à son bord une quantité considérable d'échantillons de produits suédois, dont elle débarqua une partie à Tanger, sous la surveillance du secrétaire du consulat. Les Suédois ont fait mieux encore que les Allemands qui avaient envoyé le *Gottorp* chargé de nombreux articles de l'industrie allemande; le gouvernement suédois a employé un de ses plus beaux vaisseaux de guerre à cette tentative de nouer des relations commerciales avec le Maroc au profit de ses administrés.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Pour mettre les institutions de la Régence de Tunis en harmonie avec celles des autres États civilisés, le bey a publié un décret organisant l'état civil; les fonctions en seront remplies par les présidents des municipalités ou par leurs adjoints français, et dans les villes où il n'y a pas de municipalité, par les contrôleurs civils, ou, à défaut, par l'autorité militaire française.

Il est question de créer un port à Damiette; mais ce projet, qui est actuellement soumis aux délibérations du conseil des ministres au Caire, provoque une assez grande opposition parce que son exécution porterait atteinte au commerce d'Alexandrie. Les revenus du port de cette ville et de ses chemins de fer, spécialement affectés au service de la dette, en seraient diminués.

M. Maspero a donné sa démission des fonctions d'intendant général des fouilles en Égypte; il a été remplacé par M. Grébault, égyptologue distingué, directeur de l'École française d'archéologie du Caire.

La Société khédiviale de géographie au Caire se propose de publier les rapports des expéditions, reconnaissances, et voyages d'exploration au Soudan et dans l'Afrique équatoriale. Elle a adressé un pressant appel à tous les savants qui ont pris part à ces expéditions et à ces voyages, leur demandant de la seconder dans son projet. Son but est de fournir une histoire exacte et complète de l'époque pendant laquelle l'Égypte, au milieu des circonstances les plus difficiles, combattit pour la civilisation contre la barbarie.

M. G. Révoil, qui s'était mis en route de Zanzibar pour la région des grands lacs, et dont la santé inspirait de vives inquiétudes, a réussi à regagner la côte.

M. Harders, voyageur allemand, qui comptait établir des relations commerciales entre Zanzibar et Tabora, est mort de la fièvre jaune dans cette dernière localité, où il avait conduit une caravane de 600 porteurs.

Les deux premiers agents de la mission luthérienne dans l'Afrique orientale, MM. J. Bach et J. Hofmann, s'embarqueront à Trieste le 5 août; le consul général de l'empire allemand à Zanzibar a reçu l'ordre de leur prêter sa protection et son concours. La Société allemande de l'Afrique orientale s'efforcera aussi de leur faciliter leur tâche le plus possible.

M. Clément Denhardt qui avait obtenu la concession du territoire de Witou sur la Dana, a vendu ses droits de propriété à la Société coloniale allemande qui le fera exploiter; la ligne de côtes de ce territoire est de 60 kilomètres et sa superficie de 25 milles carrés environ.

Une première conférence a eu lieu tout récemment à Bonn, entre les délégués de la Société allemande de l'Afrique orientale et MM. Stanley et Mackinnon, ce dernier directeur de la British India Line, en vue de l'ouverture de l'Afrique centrale. Les délégués allemands ont accepté une invitation à une seconde conférence au mois d'août, en Écosse, chez M. Mackinnon, qui, à son tour, reviendra avec Stanley, en automne, à Berlin.

Après l'installation, à Antananarive, de M. Le Myre de Villers, comme résident général de la république française à Madagascar, des commissaires hovas et français se sont rendus à Diégo-Suarez, pour préparer le travail de délimitation du territoire placé sous le protectorat de la France. Du côté de Majounga et de Passandava, la remise des territoires aux Hovas s'est faite sans difficulté. La bonne entente entre les fonctionnaires hovas et les Sakalaves n'a pas été troublée.

Le gouvernement malgache a accordé à M. A. Kingdon la faculté de créer, à Madagascar, une banque malgache au capital de deux millions de livres sterling, avec faculté de frapper monnaie et d'émettre des billets de banque. Le gouvernement recevra de la banque un prêt de 800,000 liv. ster., au 7 %, garanti par les revenus des douanes.

M. Païva d'Andrada a été chargé par le ministère portugais de la marine d'organiser une expédition qui devra explorer la région minière du district de Sofala, pour en étudier les richesses naturelles en vue du développement commercial de cette partie des possessions portugaises de l'Afrique orientale.

D'après une lettre de Yosefa, l'évangéliste envoyé au pays du feu roi Magoud par les missionnaires des Spelonken, le régent du royaume, Motchenyengouéné, a fait immoler quatre des conseillers du roi défunt en l'honneur de celui-ci.

La construction de la ligne du chemin de fer de la Baie de Delagoa à Prétoria est commencée. D'après un correspondant du *Natal Mercury*, la population a salué le début de ces travaux par de grandes réjouissances publiques, qu'explique l'importance de cette ligne pour le développement de Lorenzo-Marquès.

La Nouvelle république des Boërs dans le Zoulouland a envoyé une députation au gouverneur de la colonie de Natal, sir Arthur Havelock, pour lui demander de reconnaître la suzeraineté des Boërs sur toute l'étendue du Zoulouland, sauf la Réserve. Le gouverneur a refusé d'entrer en négociations, à moins que les Boërs ne renoncent à un tiers de l'étendue du territoire dont ils demandent l'indépendance, ainsi qu'à leur revendication de suzeraineté.

Un correspondant du *Natal Mercury* lui écrit que dans le Swaziland, dans le Tongaland et à la Baie de Delagoa, des blancs achètent des femmes indigènes pour 8 à 15 liv. ster. payées en bestiaux ou en argent.

Un premier convoi de houille a été amené du district de Ladysmith par chemin de fer à Port-Durban. Les habitants de la colonie de Natal y voient l'aurore d'une nouvelle époque dans leur histoire.

La tribu des Ba-Tanana, des bords du lac Ngami, a eu beaucoup à souffrir d'une invasion des Ma-Tébélé, venus pour piller et pour tuer. La ville principale, avec ses jardins et ses champs, a été livrée aux flammes, et bon nombre d'habitants ont été massacrés.

Il est question de construire un chemin de fer de Mossamédès à Bihé; la construction se ferait en trois sections : 1° de Mossamédès au pied de la Serra de Chella, (150 kilom.), 2° une section de même longueur jusqu'à Caconda, enfin 3° une section de 200 kilom. de Caconda à Bihé.

MM. le capitaine Coquilhat et le lieutenant Dahnis se sont rendus par mer au

Congo, par la côte orientale d'Afrique, où ils ont enrôlé un certain nombre de soldats indiens et cafres destinés à remplacer les Zanzibarites.

Sir Francis de Winton, ancien administrateur général au Congo, a donné le 7 juillet, à la Société de géographie de Londres, une conférence dans laquelle il a fait un exposé de l'organisation de l'État du Congo, et constaté que les territoires nouvellement ouverts offraient un vaste champ d'étude aux savants et un excellent débouché au commerce européen. Le roi des Belges a donné des ordres pour qu'à l'avenir les steamers de l'État du Congo fussent construits sur le haut fleuve. Déjà l'année prochaine un vapeur de 100 tonnes, tirant 18 pouces d'eau et d'une vitesse de 10 nœuds à l'heure, sortira des chantiers de Stanley-Pool.

Le Comité des missions baptistes américaines a loué au gouvernement de l'État libre du Congo, le vapeur de la mission, le *Henri Reed*, pour transporter à l'intérieur les hommes et les provisions nécessaires, en vue d'arrêter des trafiquants d'esclaves qui dépeuplent les rives du fleuve. Les missionnaires et leurs marchandises seront transportés gratuitement par les vapeurs de l'État libre pendant que le *Henri Reed* sera à son service.

D'après le *Missionnaire*, la réponse du gouvernement allemand à la demande du Comité des Missions de Bâle relativement au Cameroun est conçue dans les termes les plus bienveillants : garantie d'une complète liberté laissée aux stations, promesses que les écoles ne seront point gênées dans l'instruction, ni les églises dans la discipline, et engagement de donner pouvoir aux missionnaires pour mettre leurs communautés à l'abri des entreprises des trafiquants de spiritueux.

Le sultan du Maroc a ouvert au commerce le port d'Assaka, situé dans les parages de l'Oued Noun; la côte de l'Oued Sous à l'Oued Noun, jusqu'ici hermétiquement fermée aux Européens, leur est donc ouverte.

M. H. Duveyrier s'est rendu à Tanger, vraisemblablement pour accompagner la mission française à Marrakech; il a déjà fait le voyage de Fez avec M. Féraud, en avril 1884.

VOYAGE DU D^r JANNASCH DE L'EMBOUCHURE DU SCHWIKÀ A MOGADOR

Nous avons mentionné, dans notre dernier numéro (p. 202-203), le retour en Europe du D^r Jannasch, président de la Société de géographie commerciale de Berlin, après son naufrage sur la côte du Maroc, et annoncé que nous reviendrions sur son voyage de l'embouchure du Schwikà, par l'Oued Drâa, à Mogador. Disons d'abord quelques mots des circonstances dans lesquelles se produisit le naufrage.

Le 23 mars, le *Gottorp* arriva au Cap Noun, et M. Jannasch chercha un endroit favorable pour aborder; mais des falaises de 60^m à 100^m de haut et le vent l'en empêchèrent. Le 24, tout l'équipage réuni sur le pont, les matelots au haut des mâts, épiaient la côte, en même temps